



Deutsch-Französische Gesellschaft Baden-Baden e.V.

Cercle Franco-Allemand Baden-Baden

KOLUMNE der DFG

1^{er} mai 2024

Visite d'État

Le 26 mai, trois jours après les célébrations du 75^e anniversaire de la Loi fondamentale et quelques jours avant les élections européennes, le président français Emmanuel Macron effectuera une visite d'État en Allemagne (selon les plans connus jusqu'à présent). Avec cette visite de trois jours, il rattrape la visite qui était en fait prévue en juillet dernier et qu'il avait annulée au pied levé en raison de violents troubles dans les banlieues françaises. Si, comme nous l'espérons, cette visite n'est pas annulée à nouveau pour quelque raison que ce soit, il s'agira de la première visite d'État d'un président français en République fédérale d'Allemagne depuis celle de Jacques Chirac en 2000. Macron s'est rendu fréquemment en Allemagne au cours de son septennat jusqu'à présent, plus récemment à l'occasion des cérémonies funéraires de Wolfgang Schäuble, et a rencontré des politiciens allemands de haut rang ici ou à de nombreuses occasions bilatérales ou multilatérales en France, à Bruxelles ou ailleurs.

Maintenant, pour la première fois, une visite d'État. Qu'est-ce que cela signifie pour les relations franco-allemandes ?

Dans les médias, les visites de représentants d'États étrangers sont souvent appelées visites d'État en général. Or, en réalité, une telle visite est réservée exclusivement aux chefs d'État. Eux seuls peuvent effectuer une visite d'État et inviter un chef d'État étranger pour une visite d'État. La visite d'État est donc le plus important échange protocolaire de visiteurs entre les États. En conséquence, il est équipé

de nombreuses fonctionnalités de protocole. Par exemple, il y a généralement un intervalle de temps plus long entre deux visites d'État, généralement environ 7 ans. Les visites d'État ont également lieu en alternance, de sorte qu'elles doivent être réciproques avant qu'une nouvelle visite d'État ne soit possible. Dans le cas des chefs d'État élus, compte tenu de leurs mandats limités, cela signifie généralement qu'ils ne peuvent effectuer qu'une seule visite d'État dans le pays concerné. Les exceptions sont les chefs d'État héréditaires, qui peuvent effectuer plusieurs visites d'État au cours de leur mandat, souvent long. Par exemple, la reine Elizabeth II de Grande-Bretagne a effectué quatre visites d'État en Allemagne au cours de son règne de plus de 70 ans, entre 1965 et 2015.

Contrairement aux visites de travail des chefs de gouvernement, par exemple, les visites d'État suivent une procédure largement définie. Alors qu'au début de la République fédérale d'Allemagne, elles duraient généralement une semaine entière, dont les deux ou trois premiers jours étaient consacrés à la capitale et le reste à un voyage dans un ou plusieurs Länder, la pression des délais, qui n'a cessé de croître au fil des ans, a fait qu'aujourd'hui, une telle visite dure rarement plus de trois jours. Cela est particulièrement vrai si le chef d'État en visite (comme le président américain ou Macron) a également une responsabilité gouvernementale.

Les éléments protocolaires essentiels d'une visite d'État sont l'accueil de l'invité avec les honneurs militaires à l'aéroport (ou, comme dans notre cas, au château de Bellevue, la résidence officielle du président fédéral), une cérémonie de dépôt de gerbes dans un mémorial (dans notre maison de la Neue Wache Unter den Linden) et un banquet d'État festif

auquel le président fédéral et son épouse invitent au château de Bellevue. L'invitation réciproque de l'invité, autrefois habituelle, n'est désormais disponible que dans des cas exceptionnels et non plus en tant que banquet, mais plutôt en tant que concert, par exemple. Les discussions politiques sont, bien sûr, au cœur d'une telle visite. Outre le président fédéral, l'invité s'entretient avec le chancelier fédéral, souvent aussi avec le président du Parlement et (assez rarement) avec le ministre des Affaires étrangères. Par ailleurs, le protocole suit les souhaits de l'invité ; cela s'applique également à tout voyage ultérieur dans les Länder. Lors des visites d'État, non seulement des cadeaux, mais parfois des médailles sont échangés.

Alors pourquoi le président français effectue-t-il une visite largement protocolaire, alors qu'il a déjà rencontré à plusieurs reprises la quasi-totalité des représentants allemands de haut rang ici et dans son pays pour des entretiens ? En règle générale, les visites d'État ont lieu entre États amis, généralement pour souligner et renforcer publiquement cette relation, parfois aussi pour donner un élan supplémentaire aux relations. Dans le cas qui nous occupe, les deux s'appliquent probablement. Au cours des 75 années d'existence de la République fédérale, les relations franco-allemandes se sont développées de plus en plus en une amitié étroite et confiante sur laquelle aucune des deux parties n'a de doutes fondamentaux. D'autre part, compte tenu des développements géopolitiques difficiles et des différentes conceptions de la manière de les gérer qui en résultent, les deux pays traversent actuellement diverses crises, dont certaines se chevauchent, qui, sans remettre en cause le cœur de l'amitié, montrent que le fameux moteur franco-allemand s'est essoufflé. Par ailleurs, selon de nombreux observateurs, la relation entre les deux chefs de gouvernement ne correspond pas vraiment aux attentes suscitées à cet égard par Adenauer et de Gaulle, Giscard d'Estaing et Schmidt ou Mitterrand et Kohl, mais aussi par Chirac et Schroeder.

Ainsi, une visite à laquelle le chef de l'Etat allemand a convié son collègue Macron peut certainement contribuer à approfondir davantage les relations sur le plan atmosphérique, mais aussi sur le fond. L'hôte

n'est pas le partenaire gouvernemental, mais le président fédéral. Au cours de la visite, les questions potentiellement litigieuses entre les deux gouvernements ne sont pas susceptibles d'être à l'ordre du jour (même si Macron et le chancelier sont susceptibles de se rencontrer pour un entretien, peut-être même un déjeuner, dans le cadre de la visite), mais plutôt pour cultiver les relations et se concentrer sur un terrain d'entente. Des gestes particuliers, tels que l'accompagnement de l'invité par le président de la République lors d'une visite dans un Land ou l'invitation du président du Parlement à s'adresser au Bundestag allemand, peuvent le souligner davantage et être perçus en conséquence.

Même entre amis, dont les représentants se réunissent régulièrement et fréquemment à tous les niveaux et travaillent au développement des relations bilatérales ainsi qu'à la construction de l'Europe, une visite d'État plutôt « purement cérémonielle » représente donc une valeur ajoutée importante, qui est également rappelée avec insistance par un public plus large et peut étouffer tout ressentiment. Cela devrait convenir aux deux parties peu avant les élections européennes.

Dr Rainald Steck

Vice-président